

Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE
Conseil Communautaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 08 FEVRIER 2023

11- Objet : LANCEMENT D'UNE CONSULTATION POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES CHEMINS DE RANDONNEE DE L'ALBRET- MARCHE N° TVX_2023_02
N° Ordre : DE-010-2023
Rapporteur : Francis Malisani, vice-président à la voirie et au patrimoine.
Nomenclature : 1.1.1 marchés publics - travaux

L'an deux mille vingt-trois, le 08 février à 19h30, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Bruch, après convocation du 1er février 2023, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Membres présents (38) :

Andiran : M. Lionel LABARTHE
Barbaste : M. Michel DAUNES
Bruch : M. Alain LORENZELLI
Buzet-sur-Baïse : M. Jean-Louis MOLINIE
Calignac : Mme Stéphanie DAVID, suppléante
Espiens : M. Serge LARROCHE
Feugarolles : M. Jean-François GARRABOS
Fioux : M. Joël AREVALILLO
Francescas : Mme Paulette LABORDE
Lamontjoie : M. Pascal BOUTAN
Lannes-Villeneuve de Mézin : -
Lasserre : M. Serge PERES
Lavardac : Mme Isabelle SALIS et MM Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIERS
Le Frechou : M. Pierre REAU, suppléant
Le Nomdieu : M. Jean-Pierre LUSSAGNET
Le Saumont : M. Jean-Louis LALAUDE
Mézin : Mme Dominique BOTTEON et M. Jean-Michel MANABERA
Moncaut : M. Francis MALISANI
Moncrabeau : M. Nicolas CHOISNEL
Montgaillard-en-Albret : M. Henri de COLOMBEL
Montagnac-sur-Auvignon : M. Jean-Louis TOLOT
Montesquieu : -
Nérac : Mmes Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO, Stéphanie GARBAY et MM Serge ARNAUNE, Hugues DAVID et Nicolas LACOMBE
Pompiey : M. Jean-Pierre SUAREZ
Poudenas : M. Jean de NADAILLAC
Réaup-Lisse : -
Saint Pe Saint Simon : M. Michel SABATHIER
Saint-Vincent-de-Lamontjoie : M. Daniel AIRODO
Sainte-Maure-de-Peyriac : M. Robert LINOSSIER
Sos-Gueyze-Meylan : M. Didier SOUBIRON
Thouars-sur-Garonne : M. Christophe BESSIERES, suppléant
Vianne : Mme Laurence BENLLOCH
Xaintrailles : Mme Michèle AUTIPOUT

Membres absents ayant donné procuration (13) :

Barbaste : Mme Valérie TONIN à M. Michel DAUNES
Buzet-sur-Baïse : Mme Patricia CHENUIL à M. Jean-Louis MOLINIE

Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Jacques ECHEVERRIA à M. Lionel LABARTHE

Mézin : M. Jacques LAMBERT à Mme Dominique BOTTEON

Montesquieu : M. Alain POLO à M. Ludovic BIASOTTO

Nérac : Mme Laurence BERTHOUMIEU à M. Hugues DAVID, Mme Ana-Paula BES à M. Serge ARNAUNE, Mme Mélanie SERRES-SOLANO à Mme Stéphanie GARBAY et M. Frédéric SANCHEZ à Mme Michelle AUTIPOUT, M. Patrice DUFAU à M. Nicolas LACOMBE, M. Marc GELLY à Mme Edith BUSQUET, M. Patrick GOLFIER à Mme Evelyne CASEROTTO

Réaup-Lisse : M. Pascal LEGENDRE à M. Alain LORENZELLI

Membre absent excusé (4) :

Calignac : M. Alban CASSAGNABERE, suppléé par Mme Stéphanie DAVID

Lavardac : M. Georges BARBARA

Le Frechou : M. André APPARITIO, suppléé par M. Pierre REAU

Thouars-sur-Garonne : M. Jean-Pierre VICINI, suppléé par M. Christophe BESSIERES

Membre absent non excusé (0) :

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis MOLINIE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 38

Votants : 51

Absents : 17

- Dont « pour » : 51

- Dont suppléés : 3

- Dont « contre » : 0

- Dont représentés : 13

- Dont abstention : 0

Vu les statuts d'Albret Communauté,

Vu la compétence Développement économique et tourisme – Entretien des chemins de randonnée inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique,

Vu le marché TVX_2020_02 relatif aux travaux d'entretien des chemins de randonnée du nord de l'Albret, qui arrive à échéance le 01/04/2023,

Considérant que, dans le cadre de la compétence Développement économique et tourisme, Albret Communauté doit entretenir les sentiers de randonnée inscrits au PDIPR,

Considérant que ces travaux ne peuvent être réalisés en régie par Albret Communauté,

Exposé des motifs :

Le marché TVX_2020_02 relatif aux travaux d'entretien des chemins de randonnée arrivant à échéance le 01/04/2023, il est nécessaire de lancer une nouvelle consultation en 2023. Le montant estimatif des travaux étant supérieur à 215 000 € HT, le Conseil Communautaire doit délibérer pour autoriser le Président à lancer la consultation en procédure adaptée pour un marché de 2 ans renouvelable 2 fois 1 an.

Le nouveau marché n° TVX_2023_02 se décompose en 3 lots comme suit :

- Lot 1 : Entretien des chemins sur 104 km au sud-ouest de l'Albret, pour un montant estimatif annuel de 80 000 € HT, soit 96 000 € TTC,
- Lot 2 : Entretien des chemins sur 105 km au sud-est de l'Albret, pour un montant estimatif annuel de 80 000 € HT, soit 96 000 € TTC,
- Lot 3 : Entretien des chemins sur 107 km au nord de l'Albret, pour un montant estimatif annuel de 80 000 € HT, soit 96 000 € TTC.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Considérant l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré,
DECIDE à l'unanimité

► **D'autoriser** le Président à lancer une consultation en procédure adaptée, sous la forme d'un marché de travaux, sur une durée de 2 ans, renouvelable 2 fois 1 an, pour l'entretien des chemins de randonnée de l'Albret,

► **D'autoriser le Président à mener la procédure (y compris attribution) et à signer l'ensemble des documents relatifs au marché TVX_2023_02 et à en assurer toute l'exécution,**

► **D'inscrire** les crédits nécessaires au budget primitif 2023, et suivants.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,

A Nérac,

Le Président

Alain LORENZELLI

Publication le : **15 FEV. 2023**

